

Ville de Grigny

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 12 Décembre 2016

L'An Deux Mille Seize, le lundi 12 décembre, à 20 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Etaient Présents : 22

P. RIO – D. ATIG – Y. LEBRIAND – S. LAATIRISS – E. ETE – C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - M. GAMIETTE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR - M. AUBRY – Y. ITOUA - C. RENKLICAY - C. M'PIANA - S. GIBERT - S. GAUBIER - D. DIARRA – K. OUKBI

Absents excusés représentés : 6

F. OGBI représentée par S. LAATIRISS - A. QUAROUAGH représenté par P. TROADEC – I. GRENOUILLAT représentée par P. RIO – C. MABANZA représentée par Y. BOUKANTAR – L. HERGAUX représentée par D. ATIG – A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI

Absents : 7

P. LOUISON – F. NDOMBELE – M. RAMI – G. BAGAVANE – T. DIAWARA – S. BENDIAB – G. BINOIS

Délibération N° DEL-2016-0091 : « Vote de la Décision modificative N°2 du Budget Principal Ville 2016 ».

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L1612-1 à L1612-20, l'article L2311-1, l'article L2335-2 et L.2121-31,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 portant répartition de compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'État,

Vu sa délibération n° DEL-2016-0036 du 21 avril 2016 portant sur le vote du budget « Ville » exercice 2016,

Vu sa délibération n° DEL-2016-0080 du 17 octobre 2016 portant sur le vote de la décision modificative N°1 du budget « Ville » exercice 2016,

Vu l'avis de la chambre régionale des comptes du 20 juin 2016,

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} juillet 2016 rendant exécutoire le budget de la commune,

Vu l'avis de la commission des services ressources du 09 décembre 2016,

Considérant par ailleurs l'intérêt de gérer en Autorisations de programme et Crédits de paiement les opérations à caractère pluriannuel,

Considérant que l'exécution du budget principal Ville 2016 nécessite des ajustements mineurs.

Délibère et,

Article 1^{er}

Approuve la décision modificative N°2 du budget « Principal Ville » pour lequel les balances s'établissent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

OPERATION DE L'EXERCICE	<i>Dont Restes à Réaliser</i>	RESULTAT REPORTE	DM1	CUMUL SECTION
13 593 842,02	886 337,47	10 004 438,19	44 047,00	23 642 327,21

RECETTES

OPERATION DE L'EXERCICE	<i>Dont Restes à Réaliser</i>	RESULTAT REPORTE	DM1	CUMUL SECTION
16 163 203,31	3 227 340,93	0,00	44 047,00	16 207 250,31

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

OPERATION DE L'EXERCICE	<i>Dont Restes à Réaliser</i>	RESULTAT REPORTE	DM1	CUMUL SECTION
44 445 984,45	264 784,00	0,00	43 000,00	44 488 984,45

RECETTES

OPERATION DE L'EXERCICE	<i>Dont Restes à Réaliser</i>	RESULTAT REPORTE	DM1	CUMUL SECTION
44 445 984,45	0,00	0,00	43 000,00	44 488 984,45

Décide des inscriptions budgétaires sur la décision modificative N°2 – budget Principal Ville – année 2016 selon les tableaux ci-dessous :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
	Opérations d'équipements	54 007,40
21	Immobilisations corporelles	-9 960,40
TOTAL 1		44 047,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
021	Virement du fonctionnement	44 047,00
TOTAL		44 047,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
011	Charges générales	- 1 047,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	- 32 000,00
65	Autres charges	32 000,00
023	Virement à la section d'investissement	44 047,00
TOTAL		43 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	CREDITS PROPOSES
74	Dotations, subventions et participations	43 000,00
TOTAL		43 000,00

Autorise le prolongement des autorisations de programme antérieures et

Autorise les crédits de paiement qui sont dans le document annexé.

Ainsi délibère les jour, mois et an susdits,



 Le Maire,



 Philippe RIO

Vote : à la majorité
Pour : 22
Abstentions : 4 (C. M'PIANA – S. GIBERT – D. DIARRA – S. GAUBIER)
Ne participent pas au vote : 2 (K. OUKBI – A. LAMOTHE)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 21 DEC. 2016

Transmis en Préfecture le : 21 DEC. 2016

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

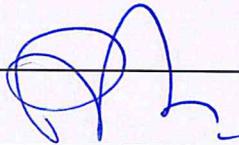
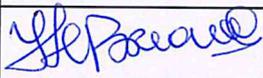
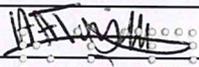
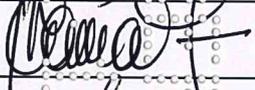
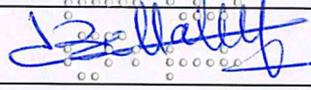
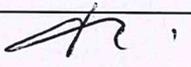
Nombre de membres en exercice 35
 Nombre de membres présents 22
 Nombre de suffrages exprimés 22
 VOTES :
 Pour 22
 Contre 0
 Abstentions 6

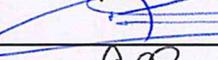
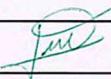
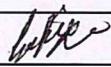
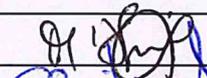
Date de convocation : 06/12/2016

Présenté par Philippe RIO, Le Maire,
A Grigny, le ... 12/12/2016

Délibéré par le Conseil Municipal (2), réuni en session ... ordinaire
A Grigny, le ... 12/12/2016

Les membres du Conseil Municipal (2),

Philippe RIO – Maire	Maire	
Djelloul ATIG – 1 ^{er} adjoint :	Enfance, jeunesse et réussite citoyenne	
Fatima OGBI – 2 ^{ème} adjointe :	Personnel et relations humaines, développement des services publics	
Yveline LE BRIAND – 3 ^{ème} adjointe :	Vie de quartier, éducation et réussite éducative	
Saïd LAATIRISS – 4 ^{ème} adjoint :	Prévention sécurité, lutte contre toutes les discriminations	
Elisabeth ETE – 5 ^{ème} adjointe :	Développement de l'offre dans le domaine de la santé, Retraités	
Claire TAWAB KEBAY – 6 ^{ème} adjointe :	Petite enfance, Conseil d'école	
Pascal TROADEC – 7 ^{ème} adjoint :	Culture, Formation professionnelle	
Arsène ZERKAL – 8 ^{ème} adjoint :	Vie associative, Economie Sociale et solidaire	
Saâdia BELLAHMER – 9 ^{ème} adjointe :	Education à l'environnement et à l'Ecologie urbaine	
Philippe LOUISON – 10 ^{ème} adjoint :	Sport pour tous	
Jacky BORTOLI – Conseiller municipal délégué	ZAC centre ville, travaux et commerces	
Claude VAZQUEZ – Conseiller municipal délégué	Habitat, Travail de mémoire et histoire locale	
Féliciano NDOMBELE – Conseiller municipal délégué	Développement des transports publics et circulation douce	
Martial GAMIETTE – Conseiller municipal délégué	Développement des loisirs et droits aux vacances pour tous	
Azzeddine QUAROUACH – Conseiller municipal délégué	Nouvelles technologies et développement des espaces publics numériques	

Mahamoud SOILIHI – Conseiller municipal délégué	Respect du cadre de vie	
Youssef BOUKANTAR – Conseiller municipal délégué	Education populaire, Citoyenneté	
Michèle AUBRY		
Marcelle RAMI		
Yolande ITOUA		
Isabelle GRENOUILLAT		
Claire RENKLICAY		
Chantal MABANZA		
Goumassegarane BAGAVANE		
Tatiana DIAWARA		
Laurie HERGAUX		
Chantal M'PIANA		
Sylvie GIBERT		
Serge GAUBIER		
Sidi BENDIAB		
Djouma DIARRA		
Guy BINOIS		
Kouider OUKBI		
Alexandra LAMOTHE		

Certifié exécutoire par Philippe RIO, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le **21 DEC. 2016** et de la publication le **21 DEC. 2016**



A Grigny, le **21 DEC. 2016**
 Philippe RIO
 Maire

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.